

BTS Tourisme

Diplôme d'état délivré par l'Education Nationale

Objectifs de la formation

Le BTS « TOURISME », s'inscrit dans un vaste secteur d'activités, son titulaire pourra exercer son activité auprès de touristes individuels ou collectifs d'une part et avec les offreurs de prestations touristiques d'autre part.

Ce diplôme **créé en 2012, se substitue au BTS « Animation et gestion touristiques locales » et au BTS « Ventes et productions touristiques »** (créés en 2001).

Par ailleurs, on peut noter qu'une spécialisation sectorielle ou fonctionnelle peut être poursuivie au travers d'études post-BTS, en particulier en licence professionnelle du secteur tourisme.

Secteur professionnel

Les entreprises de tourisme telles que les agences de voyages, les tours opérateurs, les bureaux d'escale de croisiéristes, les parcs d'attraction et sites de loisirs, ... Les organismes de tourisme territoriaux liés à des institutions locales, régionales, voire nationales ou internationales telles que les offices de tourisme, les comités départementaux et régionaux du tourisme, les parcs naturels, les sociétés d'économie mixte dans le secteur du tourisme, les associations de développement patrimonial ou touristique (écomusées, routes touristiques,...), ... Les entreprises de transport de personnes, les entreprises d'hébergement pour une partie de leur activité, telles que les clubs et villages vacances, l'hôtellerie de plein air, les résidences de tourisme social, les chaînes hôtelières (partie activités touristiques), les centres de congrès et d'affaires, ...

Métiers préparés

Les métiers visés sont très diversifiés et aux statuts hétérogènes, le titulaire du BTS Tourisme est un professionnel pouvant :

- informer et conseiller les clients français et étrangers sur des prestations relevant du domaine du tourisme ;
- finaliser la vente de ces prestations touristiques et assurer le suivi commercial ;
- créer et promouvoir des produits touristiques ;
- accueillir et accompagner des touristes ;
- collecter, traiter et diffuser l'information en lien avec le secteur du tourisme.

Profil

Autonomie, sens du service et de l'accueil, sens de l'écoute, maîtrise de 2 langues étrangères (dont l'anglais), rigueur, adaptabilité.

Conditions d'admission

Etre titulaire du BAC, et avoir satisfait à l'étude du dossier scolaire et aux épreuves de sélection. Ces épreuves ont pour objectif de valider le niveau de formation et de vérifier que le candidat dispose bien des qualités de base requises. Certains non titulaires du BAC peuvent éventuellement être admis, après étude de leur dossier.

Applications professionnelles

En formation initiale : Stages en entreprise de 12 à 14 semaines, (dont 12 semaines pendant le temps scolaire) répartis sur les 2 ans, ces stages permettent d'exercer les activités relatives aux métiers.

En contrat d'apprentissage : 2 à 5 jours par semaine en formation dans notre centre. Travail chez l'employeur les autres jours et pendant les vacances scolaires. (L'étudiant est salarié de l'entreprise et bénéficie de 5 semaines de congés payés). Possibilité de CIF et de VAE.

PROGRAMME DE FORMATION

Culture générale et expression

Culture générale
Méthodologie d'analyse et de synthèse
Techniques d'expression orale et écrite

Langues vivantes - 2 minimum dont l'anglais obligatoire – 3ème facultative

Acquisition des compétences fondamentales de compréhension et d'expression à l'oral
Connaissances spécifiques en relation avec le tourisme réceptif
Exploitation de documents de toute nature représentatifs de la civilisation et de la vie quotidienne du pays étranger

Gestion de la relation client

Le cadre de la relation client
La création de la relation client
Le suivi de la relation client
L'accompagnement des touristes

Tourisme et territoire

Le tourisme entre mondialisation et développement durable
Espaces et identités touristiques
La France, un des premiers et plus anciens territoires touristiques
Les principaux territoires touristiques mondiaux

Cadre organisationnel et juridique des activités touristiques

La réglementation de l'offre touristique
Les acteurs de l'offre touristique
Le cadre juridique de l'organisation touristique
Les contrats liés à la relation avec le client

Mercatique et conception de la prestation touristique

La connaissance du marché touristique
Le fonctionnement de l'organisation touristique
L'action mercatique touristique
Le montage d'une prestation touristique

Gestion de l'information touristique

Les éléments fondamentaux de l'environnement numérique
Bureautique et outils multimédias
Les outils de communication
Les outils professionnels de gestion
La touristique
Les outils bureautiques et de communication
Les outils de géolocalisation
Les prestations aériennes
Les prestations ferroviaires
Les prestations hôtelières
L'après-vente de la prestation

Épreuves	Coef.	mod	Durée
E1 Culture générale et expression	2	Écrit	4 h
E2 Communication en langue vivante étrangère	2	Oral	30 mn
- langue vivante étrangère Anglais	2	Oral	30 mn
- langue vivante étrangère B			
E3 Gestion de la relation client	2,5	Oral	30 mn
E4 Elaboration de l'offre touristique	2,5	Écrit	3h
- Tourisme et territoires	4	Écrit	4h
- Production d'une prestation touristique			
E5 Gestion de l'information touristique	2,5	Oral et pratique	40 mn
E6 Parcours de professionnalisation	2,5	Oral	40 mn
Épreuves facultatives			
Langue vivante étrangère C		oral	20 mn